



LABO BATTERIES

C'EST POUR LARDY!

La décision a été plusieurs fois différée, mais cette fois, ça y est ! La nouvelle est tombée ce mardi 6 septembre. **Le Labo de chimie des batteries se fera bien à Lardy !**

UN PROJET DE GRANDE ENVERGURE :

C'est donc un **nouveau bâtiment** qui va sortir de terre en **zone sud du CTL**, à proximité des actuels moyens d'essai électriques. Sa réception est prévue fin 2024, la mise en service des derniers équipements devant intervenir début 2025. Un projet qui constitue le plus gros investissement réalisé depuis 10 ans par Renault sur le site, mais aussi dans l'ingénierie tout entière. En termes budgétaires, il équivaut à un doublement sur 4 ans du niveau d'investissement annuel sur le site.

UN ENJEU STRATEGIQUE POUR RENAULT :

Ce laboratoire est un outil incontournable pour le développement des composants électriques et pour la maîtrise du coût des batteries, et donc des systèmes de traction électriques. Comme EMS 2010, qui a été un élément clé de l'indépendance de Renault dans le domaine du contrôle moteur, c'est un moyen d'assurer l'autonomie de l'entreprise vis-à-vis des fournisseurs de batteries. Il permettra à Renault de rester souverain dans le choix des technologies et des chimies de batteries, par la maîtrise en interne de l'état de l'art et de ses évolutions techniques futures. Les caractéristiques générales les plus marquantes du projet sont les suivantes :

- **Adaptabilité aux nouvelles technologies type ASSB (All Solid State Batteries : batteries solides) qui devraient remplacer les technologies actuelles Lithium-ion au-delà de 2028**
- **Possibilité de prototypage de cellules de forte capacité de charge (de 1 à 10 Ah contre 0,1 Ah maxi actuellement au labo du TCR)**
- **Capacité de contrôler la qualité et la conformité au CdC des prototypes et des échantillons initiaux (EI) par des essais « abusifs » et destructifs (thermique, humidité, chocs mécaniques...)**

UN PROJET COMPLEXE DANS UN CONTEXTE PERTURBE :

Le projet s'articule autour d'une salle anhydre (exempte d'eau) de grande superficie, qui représente un véritable défi technologique. Mais ce n'est pas le seul défi que les équipes projet ont eu à relever... Le contexte économique et l'inflation du prix des matières premières ont en effet conduit à réviser une partie des travaux d'étude pour maîtriser la dérive des coûts. D'où le report de la décision d'investissement

initialement annoncée pour juin 2022. Au final c'est un beau succès à mettre au crédit des équipes Investissements et Projets Systèmes d'Essais de la DEA-TM.

La CFDT salue cette décision qui ouvre une nouvelle ère pour le CTL et concrétise sa bascule vers l'électrique. Elle est la preuve tangible que notre site a bien un avenir au-delà de 2030 et qu'il est stratégique pour le groupe Renault.

Ce succès est aussi celui du groupe paritaire e-Lardy qui a su rendre crédible le concept d'un « écosystème électrique » sur le site de Lardy, pour lequel la CFDT s'est battue et continuera de se battre.

